

## CLOISON SÉPARATIVE CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 210/70 KNAUF KS 13 - SÛRETÉ

Fiche Technique Système

2022-12

# CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 210/70 KNAUF SÛRETÉ – KS13

W118.fr\_CKMA13-STANDARD-SURETE-CR3-22.fr\_210-70

## Description du système

Les cloisons séparatives CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 1.1 sont constituées par assemblage d'une plaque Knauf Sûreté et d'une plaque de plâtre KS13 par parement.. Ces plaques sont vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 2 x KNAUF SÛRETÉ
- 2 x KNAUF KS13
- Rails R70/60 et R70
- Montants M70/35, entraxe 600mm
- Un isolant éventuel à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® Natura ou un isolant en laine minérale d'épaisseur 70mm
- Vis TTPC 35mm
- Vis TRPF 9
- Enduit Proplak joint ou Proplak joint allégé
- Bande à joint Knauf

## Documents de référence

Justificatifs pour la résistance à l'effraction :

- Avis technique CNPP n° MD 16 00 47 A  
Classe CR3 (5 minutes) selon NF EN 1627 et 1630

Justificatifs Feu :

- PV Efectis 08-A-036

Justificatifs Acoustique :

- Avec laine : Estimatif

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- DTA 9 / 15-1203
- Avis technique 20/21-487\_V1-E1
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie

## Domaine d'emploi

Les cloisons séparatives CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 1.1 sont destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- France métropolitaine et DROM
- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux Intérieurs classés EA – EB
- Locaux nécessitant une protection contre l'effraction
  - Banques
  - Bâtiments de maintien de l'ordre public tels que gendarmeries, commissariats, postes de police
  - Ambassades
  - Commerces, locaux de stockage
  - Logements, panic room

# CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 210/70

## KNAUF SÛRETÉ - KS13



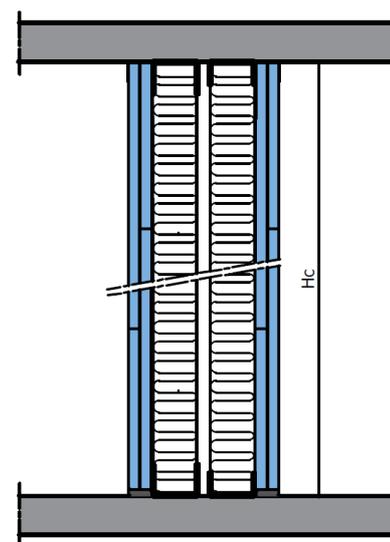
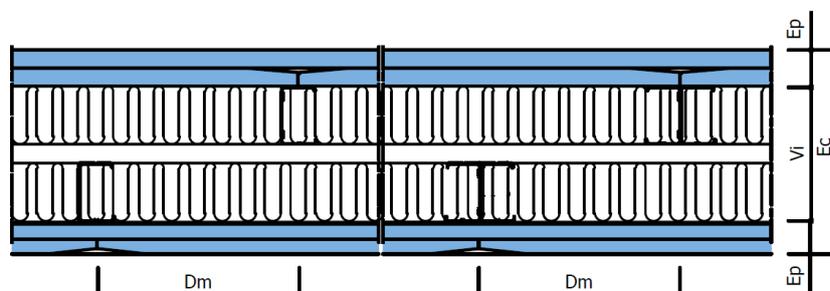
W118.fr\_CKMA13-STANDARD-SURETE-CR3-22.fr\_210-70

### Caractéristiques techniques

<b>Type de cloison</b>	<b>210/70</b>	
Type de plaque	Knauf Sûreté KS13	
Epaisseur totale (Ec) [mm]	210	
Vide interne (Vi) [mm]	160	
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]	4 x 12.5	
Profilé de départ	1 R70/60 + 1 R70	
<b>Type d'ossature</b>	<b>M70/35</b>	
Poids cloison max. sans LM * [kg/m <sup>2</sup> ]	55.2	
<b>Hauteur maximale (Hc) [m]</b>	<b>Entraxe (Dm) [mm]</b>	
Montants simples - [	600	3,70
Montants doubles - ]	600	4,40
<b>Résistance au feu</b>	<b>Epaisseur [mm]</b>	
Sans laine	/	/
Avec laine minérale ou végétale	70	EI 60
<b>Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]</b>	<b>Epaisseur [mm]</b>	
Sans laine	/	/
Avec laine minérale	70	64
Avec laine végétale	70	63

\* Max = montants doubles entraxe réduit et parement indiqué dans "type de plaque"

<b>Dispositions particulières de mise en œuvre</b>	
Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de résistance au feu
Performance Acoustique :	Non
Autre :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La tôle de la plaque Knauf Sûreté est placée côté ossatures.</li> <li>- La découpe de plaque Knauf Sûreté est réalisée à l'aide d'une scie circulaire ou d'une disqueuse.</li> </ul>



**Knauf**  
Zone d'Activités – Rue Principale  
68600 WOLFGANTZEN  
[www.knauf.fr](http://www.knauf.fr)

SUPPORT TECHNIQUE  
Tél : 0 809 404068  
[STK@knauf.com](mailto:STK@knauf.com)

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.